



Fiche 01

Document 05

Le peuplement européen au Congo belge, Bruxelles: Fédération des associations de colons du Congo et du Ruanda-Urundi belges, 1952, p. 7.

« La réputation faite trop souvent aux colons "d'édifier une fortune scandaleuse et rapide par l'exploitation inhumaine d'indigènes mal payés, affamés, fouettés et maintenus en semi-esclavage" est proprement une calomnie (...). Le colon belge répugne d'instinct à toute 'colour-bar'; il aime l'indigène, qu'il connaît bien ; c'est le collaborateur de son travail, de son succès ; il veut être son tuteur et son éducateur. Pour lui, l'indigène est un homme comme lui-même, ayant comme lui des droits à la civilisation matérielle, morale et intellectuelle, et comme lui des devoirs. Il veut l'aider à améliorer son existence dans toute la mesure compatible avec la viabilité de son entreprise. »



Colon : il s'agit de la catégorie d'Occidentaux qui se sont installés durablement dans la colonie, et y ont développé des activités économiques d'indépendants.

Indigène : selon le vocabulaire colonial, ce terme désignait les populations locales africaines.

Civilisation : ensemble de traits caractéristiques de l'état d'évolution d'une société donnée sur les plans technique, intellectuel, politique et moral. Dans le langage colonial, le terme comporte un jugement de valeur et échelonne la civilisation en degrés bâtis sur une vision ethnocentriste.